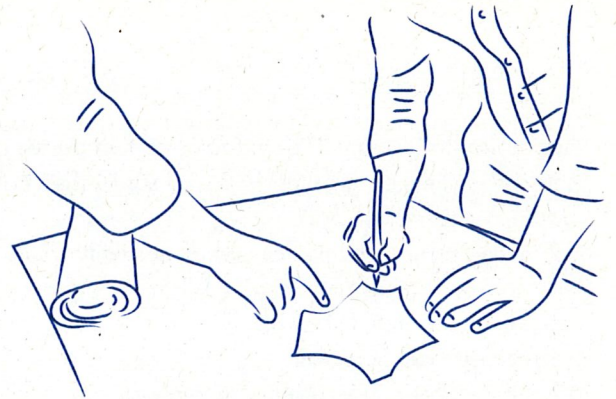
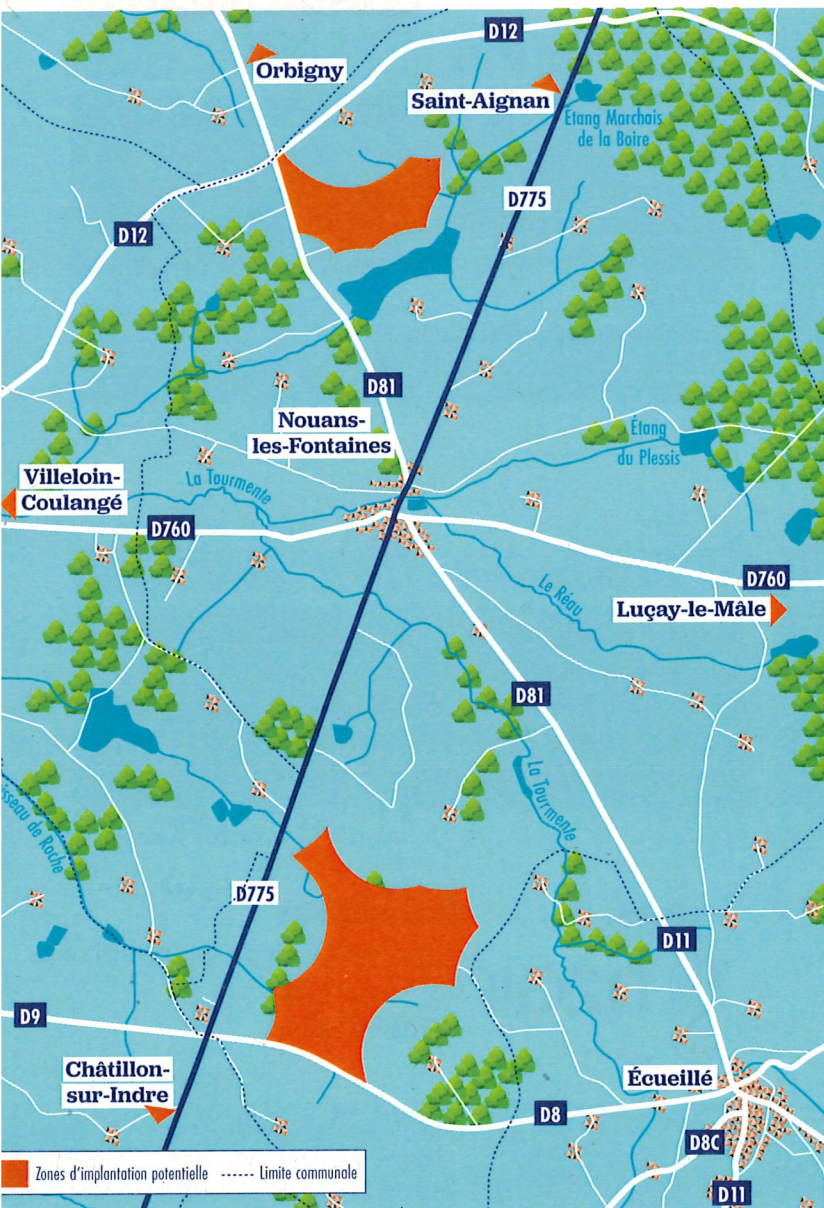


# LETTRE D'INFORMATION DU PROJET ÉOLIEN DE NOUANS-LES-FONTAINES

#2 AUTOMNE 2021



## LE PROJET À L'ÉTUDE DANS VOTRE COMMUNE

Deux zones sont à l'étude sur la commune de Nouans-les-Fontaines, une au nord et l'autre au Sud. Ces zones d'études respectent une distance d'éloignement de 700 mètres aux habitations.

Rappelons que le Code de l'environnement fixe cette distance à 500 mètres, notre objectif étant d'éloigner le plus possible les éoliennes des habitations.



## QU'EST-CE QUE

### LE CO-DÉVELOPPEMENT

H2air et les acteurs du territoire s'associent pour co-développer le projet de parc éolien.

Cela passe par un partage de la gouvernance mais aussi par l'entrée au capital de la société portant le projet. La commune a fait ce choix car partager la gouvernance, permet de prendre part aux décisions lors du développement du projet et de le co-piloter.

Par ailleurs, entrer au capital de la société de projet confère plus de poids à ce partage de gouvernance et permet aussi de maximiser les retombées économiques pour le territoire.

Afin de partager la gouvernance, deux entités vont prochainement être créées pour la phase de développement : un comité de concertation et un comité de décision. Leurs principes et fonctionnements sont décrits ci-après.

L'entrée au capital va se construire en parallèle du développement du projet. Différents acteurs du territoire, communes et associations, vont pouvoir prendre des parts dans la société. Puis, dans plusieurs années, lorsque le projet sera prêt à être construit, nous proposerons aux citoyens qui le souhaitent de s'associer au projet, en donnant la priorité aux habitants de la commune.

### LE COMITÉ DE CONCERTATION

#### COMPOSITION

- > Le maire de Nouans-les-Fontaines ou l'un de ses adjoints
- > Les conseillers du groupe de travail sur l'éolien constitué par le conseil municipal
- > 2 maires représentants des communes limitrophes
- > 1 représentant de l'association NEST
- > 1 représentant des citoyens
- > 1 représentant associatif
- > 1 représentant de la profession agricole

#### RÔLE

Il sera proposé aux membres de la CCLÉ (Commission de Concertation Locale de l'Éolien) de se réunir régulièrement afin d'être consultés sur divers aspects du projet, de faire part de leurs observations, mais aussi de prendre part à certaines décisions comme la communication et l'information aux riverains.

H2air animera les commissions.

### LE COMITÉ DE DÉCISION

#### COMPOSITION

- > 3 représentants du conseil municipal dont le maire
- > 1 représentant de l'association NEST
- > 3 représentants de la société H2air

#### RÔLE

Constitué à partir de la CCLÉ, le comité de décision se réunira à la suite des CCLÉ.

Il aura pour rôle de prendre des décisions sur les sujets évoqués lors des CCLÉ, tout en considérant la concertation menée avec ces dernières.

### VOS CONTACTS :



**Eric MOREAU**

Maire de Nouans-les-Fontaines  
02 47 92 62 09  
mairie@nouanslesfontaines.fr



**Claire LEROY**

Responsable de projets & territoires  
06 75 42 94 80  
cleroy@h2air.fr

### À propos de NEST

NEST (Nouvelles Energies en Sud Touraine) est une association créée en 2019 par six élus du Lochois.

Son but est de favoriser la production d'énergie à partir de ressources renouvelables sur notre territoire, en apportant leur conseils et leur expérience aux communes concernées par un projet, en diffusant des informations concrètes sur les différentes filières : éolien, photovoltaïque et méthanisation.

NEST sera associée avec la commune de Nouans-les-Fontaines et H2air pendant toute la phase de développement.

Lors de la construction du parc éolien, NEST créera une société d'investissement, afin que les habitants du territoire puissent investir dans le projet.